

## Les Élections Municipales auront lieu les 15 et 22 MARS 2026.

Pour participer au vote, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales de la Commune.

### Comment s'inscrire ?

- En ligne, jusqu'à la date limite du 4 février sur le [site service-public.gouv.fr](https://www.service-public.gouv.fr)
- En mairie, jusqu'à la date limite du 6 février aux horaires d'ouverture habituels (munissez-vous d'une pièce d'identité et des justificatifs demandés sur [www.service-public.gouv.fr](https://www.service-public.gouv.fr)).

Pour vérifier votre situation électorale : rendez-vous sur :  
<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

